

UN CADEAU INTERGÉNÉRATIONNEL POUR LE PLAISIR DE LA LECTURE

CHARTE DU BÉNÉVOLE-LECTEUR Programme Lire et faire lire en Ontario (2025-2026)

La présente charte définit le rôle, les engagements et les responsabilités du bénévole-lecteur au sein du programme Lire et faire lire en Ontario pour l'année scolaire 2025-2026. Elle vise à encadrer la participation du bénévole et à garantir la qualité et la sécurité des interventions auprès des élèves.

1. Statut du bénévole-lecteur

Le bénévole-lecteur participe de manière volontaire et non rémunérée au programme Lire et faire lire. Sa mission consiste à animer des séances de lecture hebdomadaires auprès de petits groupes d'élèves de première et de deuxième année. Le bénévole-lecteur accepte que sa participation soit conditionnelle à la validation par le coordonnateur du programme, laquelle inclut les exigences suivantes :

- S'être inscrit comme bénévole-lecteur en utilisant le formulaire du site https://lflontario.ca
- Avoir suivi une séance de formation de base obligatoire du programme Lire et faire lire
- Avoir signé la présente charte
- Avoir remis un certificat de vérification des antécédents judiciaires pour le bénévolat auprès de personnes vulnérables, et au besoin, une déclaration annuelle d'infractions conformément aux exigences de l'école ou du conseil scolaire.

2. Neutralité et confidentialité

Le recrutement des bénévoles-lecteurs s'effectue sans considération d'opinions politiques, religieuses ou morales. Le bénévole s'engage à faire preuve de neutralité, de discrétion et de respect dans toutes ses interventions. Il s'assure également de préserver la confidentialité des informations relatives aux élèves et à l'école.

3. Fréquence et lieu des interventions

Le bénévole-lecteur s'engage à animer une ou deux séances de lecture hebdomadaires à l'école, au cours d'une ou de plusieurs sessions d'une durée de huit semaines consécutives. Les modalités précises d'intervention peuvent être ajustées en fonction des directives du coordonnateur ou de l'établissement scolaire.

4. Rôle du bénévole-lecteur à l'école

Le bénévole-lecteur enrichit le programme Lire et faire lire par ses qualités humaines, culturelles et citoyennes. Son action vise à soutenir le développement global de chaque élève avec lequel il interagit. Sa mission principale consiste à animer des séances de lecture auprès de petits groupes de trois à cinq élèves, dans le but de susciter leur curiosité, leur intérêt pour la lecture, ainsi qu'une meilleure compréhension des mots et des histoires. Le bénévole-lecteur n'assure pas de leçons structurées et ne se substitue pas à l'enseignant. Il intervient uniquement dans le cadre des actions prévues par la présente charte et accepte d'être placé sous la surveillance de l'enseignant ou du responsable de la classe ainsi que sous l'autorité du chef d'équipe et du coordonnateur du programme.

5. Activité avec les élèves

Le bénévole-lecteur s'engage à lire des histoires à un petit groupe de trois à cinq élèves et à encourager la lecture à voix haute lorsque les élèves le souhaitent. L'accent est mis sur le plaisir, la découverte, l'expression orale et la communication. Toutes les interactions doivent être positives et bienveillantes. Il est important de souligner que Lire et faire lire n'est ni un programme de soutien scolaire ni un programme d'accompagnement pédagogique spécifique.

5.1 Disponibilité et écoute

Le bénévole-lecteur reconnaît que la qualité de son intervention repose sur sa capacité d'écoute des élèves qui lui sont confiés. Cette disponibilité attentive constitue un atout essentiel du programme et contribue à la réussite de chaque séance de lecture.



UN CADEAU INTERGÉNÉRATIONNEL POUR LE PLAISIR DE LA LECTURE

5.2 Choix des lectures

Le bénévole sélectionne les ouvrages en tenant compte de ses préférences, tout en respectant les intérêts et les besoins des élèves. Il accepte que l'école puisse refuser un livre jugé inapproprié pour le groupe qui lui est confié.

5.3 Promotion de la lecture

Il profite de son intervention pour encourager les élèves à pratiquer la lecture à domicile et à fréquenter les bibliothèques locales.

5.4 Respect des règles de sécurité

- Le bénévole peut être seul avec un groupe d'élèves, mais il ne reste jamais seul en présence d'un seul élève. Cette règle fondamentale de protection des mineurs s'applique sans exception et vise également à prévenir toute suspicion.
- Il assure la surveillance constante de son groupe d'élèves.
- Il s'abstient de donner toute nourriture, tout breuvage ou tout médicament aux élèves.
- Il ne prodigue pas de premiers soins, sauf s'il y est autorisé par l'école et qualifié pour le faire.

5.5 Protection de l'image et de la confidentialité

- Aucun cadeau ne sera remis aux élèves, à l'exception de ceux prévus par le coordonnateur du programme Lire et faire lire.
- Il est interdit de prendre des photographies des élèves sans l'accord préalable de l'école et du coordonnateur.
- Le bénévole ne mentionne jamais, sur les réseaux sociaux ou tout autre média, l'identité ou des informations concernant les élèves qui lui sont confiés.

5.6 Participation aux activités

Le bénévole peut accompagner l'enseignant et sa classe lors de sorties ou d'activités liées à la lecture, dans la mesure où ces dernières s'inscrivent dans les objectifs du programme.

5.7 Gestion des situations difficiles

En cas de difficulté relationnelle ou de malaise avec le groupe d'élèves, le bénévole est tenu d'en informer immédiatement l'enseignant ainsi que le chef d'équipe et le coordonnateur Lire et faire lire. Toute situation d'échec doit être résolue rapidement, dans l'intérêt des élèves et du bénévole.

Cette charte constitue les conditions de participation du bénévole-lecteur au programme Lire et faire lire de l'Association Lire et faire lire Ontario.

En signant la présente charte, le bénévole-lecteur s'engage à respecter l'ensemble de ces principes et conditions pour la durée de sa participation au programme Lire et faire lire en Ontario.

Coordonnées du chef d'équipe ou du coordonnateur :	Coordonnées du bénévole-lecteur :
Nom :	Nom:
Courriel:	Courriel :
Téléphone :	Téléphone :
Signature :Date:	Signature :Date: